

PRAP IBC

Objectifs de la formation

- – Prévenir les accidents du travail (AT) et les maladies professionnelles (MP) liés aux activités physiques par une participation efficace des salariés dans l'amélioration de leurs conditions de travail
- – Situer l'importance des risques AT/MP liés à l'activité physique et les enjeux humains et économiques
- – Analyser sa situation de travail et identifier les risques d'atteinte à sa santé
- – Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort pertinents
- – Proposer de manière concertée des améliorations susceptibles d'éviter ou de réduire les risques identifiés

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire
- Toute personne de l'entreprise

Organisation

- Nous privilégions la formation directement dans votre établissement pour l'adapter à vos besoins.
- En salle dédiée, en cas de formation inter-entreprise.

Moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteur / écran
- Films, photos, Diaporama
- Colonne vertébrale et divers articulations plastique
- Alternance théorique et pratique. Démonstrations et participation des stagiaires.
- Etudes de cas.
- Mises en situations adaptés aux risques de l'entreprise.
- Echange et partage entre stagiaire et animateur.



Contenu

- Les enjeux de la prévention
- Statistiques nationales, par activité, de l'entreprise
- Accident du Travail et Maladie Professionnelle
- Le danger, le risque : Définition & modélisation
- Les principes généraux de prévention
- Projets & acteurs du projet
- Les risques liés aux activités physiques : Notions d'anatomie
- Les limites du fonctionnement de la mécanique humaine
- Lésions et conséquences sur la santé
- Les facteurs de risque : Poids, âge etc...
- L'analyse des situations de travail et la caractérisation des situations dangereuses
- Méthodologie d'analyse
- La recherche de causes
- Recherche de pistes d'amélioration
- Les champs d'intervention
- Aménagement d'une situation de travail
- La manutention des charges
- Principes de sécurité et d'économie d'effort
- Les aides techniques à la manutention

Evaluation

- Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation.
- Le formateur évalue le positionnement des stagiaires en amont pour adapter le déroulement de formation.
- Evaluation d'évaluation final du participant.

Attribution

- Le Certificat d'acteur PRAP sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du formateur. Pour cela nous appliquerons les modalités d'évaluation et les fiches individuelles d'évaluation certificative de l'INRS.
- Une attestation de formation individuelle pour chaque stagiaire à l'issue de la formation.
- Une clé USB sera remise à chaque stagiaire.

Durée

- Durée : 2 jours (14h)



Accessibilité

- Les conditions d'accès des personnes en situation de handicap doivent être les mêmes que celles des personnes valides ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente (Art. R111-19-2 du Code de la construction). Nous nous soucions de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Afin de préparer au mieux notre intervention, nous vous remercions de nous faire part, en amont de la formation, de toutes informations nécessitant une adaptation de notre part.

Interlocuteur handicap :

N'hésitez pas à vous orienter vers nos partenaires ressources handicap :

AGEFIPH: <https://www.agefiph.fr/>

Contact RHF: rhf-ara@agefiph.asso.fr

En ce qui nous concerne, nos formations étant dispensées essentiellement en intra, nous veillons à vérifier que les locaux des entreprises où nous intervenons soient aux normes.

Conditions d'accès

Après contact, l'analyse des besoins est faite avec le donneur d'ordre dans le cas échéant.

Un devis est établi. Si acceptation du devis, une convention ou un contrat de formation est rédigé.

A ce moment-là un délai d'une semaine est nécessaire avant le démarrage de la formation. Une convention est alors envoyée.

Tarif

Prestations de formation : 260 € HT/ stagiaire. (Le prix peut varier en fonction du nombre de stagiaires, du lieu de la formation et de la formule)

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur au jour de l'émission de la facture correspondante si le statut de l'organisme le prévoit.